



Mairie

La Municipalité de

**BELCODÈNE**

vous propose



# Tous à la Mer !

Les navettes à destination de La Ciotat, reprendront gratuitement tous les mercredis des mois de Juillet et Août, du

## Mercredi 6 Juillet au Mercredi 31 Août 22

CETTE ANNÉE ENCORE, EN RAISON DE TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ, LE PONT QUI ENJAMBE L'AUTOROUTE SUR LA RD 908, SERA COUPÉ À LA CIRCULATION DU 18 JUILLET AU 16 AOÛT 2022, NE PERMETTANT PAS LE PASSAGE DES CARS. LES DÉPARTS S'EFFECTURONT SOIT DEPUIS BELCODÈNE, SOIT DIRECTEMENT DEPUIS LA BOUILLADISSE SELON LE CALENDRIER SUIVANT :

LES MERCREDIS 6 ET 13 JUILLET : DÉPART DEPUIS BELCODÈNE 9H00, ABRI BUS DE L'AGENCE POSTALE.

LES MERCREDIS 20 ET 27 JUILLET ET 3 ET 10 AOÛT : DÉPART DEPUIS LA BOUILLADISSE, 9H00, PARKING DU BOULODROME.

LES MERCREDIS 17, 24 ET 30 AOÛT : DÉPART DEPUIS BELCODÈNE, 9H00, ABRI BUS DE L'AGENCE POSTALE.

POUR LES RETOURS : DÉPART DE LA PLAGES, 17H00.

Dans tous les cas, inscriptions en Mairie de Belcodène jusqu'au Lundi précédent la sortie, 17 heures.

Un ticket de transport vous sera demandé au départ, pensez à le récupérer le jour de votre inscription.

Il sera impératif de respecter ces horaires, le car n'attendra ni à l'aller, ni au retour !

LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS DEVRONT-ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE  
TOUS LES MINEURS DEVRONT-ÊTRE MUNIS D'UNE AUTORISATION PARENTALE